



Mairie de B  l  bre 36370
36370 B  l  bre
Journal Officiel de la R  publique Fran  aise du 30 mai 2015
RNA W361000796
ahtindre@gmail.com

INDRE NATURE
Parc Balsan
44, avenue Fran  ois Mitterrand
36000 Chateauroux

R  f : 15-06-2021-AHTI
Voie postale et courriel

B  l  bre, le 16 juin 2021

LETTRE OUVERTE

A l'attention de :

Monsieur Francis Lherpini  re - Candidat EELV – Directeur d'Indre Nature

Monsieur Thomas Chatton - Candidat EELV - Charg   de mission Faune, Indre Nature

En avril dernier AHTI est inform  e de deux signalements dans la revue Mozaique d'Indre Nature :

L'un, concernait : "*Ces nouvelles   oliennes dont la garde au sol est inf  rieure    30 m devraient donc   tre interdites. Elles sont une aberration pour la biodiversit  *" (sic).

L'autre, le bilan catastrophique des comptages de mortalit   des   oliennes sur l'avifaune jouxtant la for  t de Ch  urs-Bommiers : "*une fourchette de 254    859 cas de mortalit   estim  s durant ces 6 mois*" (sic).

Ces chiffres sont 42    143 fois sup  rieurs    la mortalit   annonc  e publiquement comme   tant de seulement, un volatile par an par machine par FEE (France Energie Eolienne), le SER (Syndicat des Energies Renouvelables) et l'ADEME dans les m  dias.

En 2015, concernant ce projet, Jacques Lucbert, Pr  sident d'Indre Nature avait d  clar   : "*Compte tenu des graves insuffisances du projet concernant la prise en compte de la pr  sence*

d'espèces naturelles à très forte valeur patrimoniales et classées en danger au niveau national, nous formulons un avis défavorable à ce projet. " (sic).

Compte tenu de cet avis et des entretiens avec des élus locaux qui demandaient l'arrêt des machines, les 26 avril et le 5 mai derniers, dans l'intérêt général AHTI lançait une alerte publique dans Facebook et Twitter concernant ce massacre de l'avifaune.

Alors qu'AHTI pensait agir par cette alerte pour la protection de la nature et la conservation de la biodiversité de l'Indre, qu'elle ne fut pas notre surprise de recevoir le 30 avril dernier, pour tous remerciements, un courriel sec et menaçant du Président Jacques Lucbert : " *Vous avez publié sur votre site Facebook un visuel qui utilise sans notre autorisation l'intitulé du bulletin interne de notre association 'Mosaïque' avec en plus la mention 'Alerte d'Indre Nature'. Cette illustration et ce montage pourrait laisser penser aux lecteurs que cette information est faite en accord et en collaboration avec notre association, ce qui n'est pas le cas. Afin de lever toute ambiguïté nous vous demandons de retirer ce visuel de votre page Facebook ou au minimum toute référence à Indre Nature. " (sic).*

Très rapidement, pour satisfaire cette demande incompréhensible de celui qui, en 2015 déclarait le projet du promoteur éolien ENGIE GREEN " *dangereux pour l'avifaune " , nous avons effacé de nos comptes Facebook et Twitter tous les visuels qui auraient pu évoquer la revue Mosaïque ou Indre Nature.*

Mais ce n'était pas suffisant, puisque le 11 mai, une bordée d'insultes anonymes adossées à des affirmations mensongères était publiée au nom d'Indre Nature et, malgré nos réclamations se trouve toujours chez Indre Nature et consultables à l'adresse :

http://www.indrenature.net/index.php?option=com_content&view=article&id=603%3Aattenti-on-a-la-manipulation-de-notre-image-et-de-notre-logo&catid=106%3Aactualitees&Itemid=1106&fbclid=IwAR3mIdjOHcQ4YQ5yoMugdR5W_4LYbuq1zVIKPJ2uOIAOcNKs5sc1hOJoSww

" *Ce charabia " de délation anonyme, haineux, sectaire et partisan est totalement hors sujet concernant le massacre de la biodiversité en forêt de Chœurs-Bommiers. Il est indigne de la réputation d'Indre Nature mais révélateur sur les intentions de développement éolien par ces auteurs : " *Pourquoi la cause de l'éolien n'est pas la nôtre ? La position d'Indre Nature sur l'éolien est constante et publique depuis près de 20 ans. Nous soutenons le principe de l'énergie éolienne ... " (sic). Est-ce l'avis de tous les membres d'Indre Nature ? Pour disposer de nombreux retours, nous ne le pensons pas.**

Nous sommes nombreux à nous interroger dans quelle mesure la santé financière d'Indre Nature serait devenue dépendante de son silence concernant les résultats de comptages de mortalité de l'avifaune et ainsi globalement, de ses prises de position sur les projets éoliens.

Messieurs Francis Lherpinière et Thomas Chatton, vous êtes candidats EELV pour les élections régionales et départementales mais aussi salariés d'Indre Nature.

Le jour du vote approche et nous sommes nombreux à vouloir savoir pourquoi le résultat des comptages de mortalité de Vouillon, effectués en 2019, ont-ils été gardés secrets pendant près de 2 ans pour n'être produits qu'en 2021.

Nous souhaitons également savoir si vous soutenez, auprès d'Indre Nature, notre demande de droit de réponse adressé le 25 mai dernier aux propos désobligeants dont AHTI a fait l'objet pour avoir lancé une alerte concernant la mortalité de l'avifaune dans l'Indre sur Facebook et Twitter.

Indépendamment, nous voulons ajouter qu'Indre Nature effectue un travail remarquable et reconnu pour la connaissance de la nature de notre département et que nous tenons particulièrement à défendre sa bonne réputation.

Recevez Messieurs, nos salutations sincères.

Dans l'attente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'LF' with a stylized flourish above the 'F'.

Luc FONTAINE

Président de AHTI
Et son Bureau

<http://association-hebergeurs-touristiques-indre.com/https://www.facebook.com/A.H.T.Indre>
Twitter : @AssociationAHTI